

Association faîtière nationale
pour les intérêts des cyclistes
Birkenweg 61
CH-3013 Berne

Tél 031 318 54 11
info@pro-velo.ch | www.pro-velo.ch

Communiqué de presse du 13 mars 2018

Le nombre de cyclistes morts et grièvement blessés reste trop élevé. PRO VELO Suisse demande une hausse des investissements pour les infrastructures.

37 conducteurs de vélos ou de vélos électriques ont perdu la vie sur les routes suisses l'an dernier. 1042 personnes ont subi des blessures graves. PRO VELO Suisse exprime son inquiétude et demande que les infrastructures soient améliorées afin de garantir plus de sécurité.

Les chiffres ne se sont pas améliorés en 2017 : 37 cyclistes ou conducteurs d'un e-bike ont perdu la vie, 1042 ont été grièvement blessés. Ces chiffres sont malheureusement très proches de ceux de l'année précédente, où les statistiques dénombrèrent 33 morts et 1055 blessés graves. Le nombre d'accidents comportant le décès ou de graves blessures pour des cyclistes reste élevé depuis des années. Le nombre de blessés est particulièrement élevé parmi les conducteurs de vélos électriques, ce qui s'explique vraisemblablement par le succès croissant de ce moyen de transport.

Nécessité d'agir

PRO VELO Suisse observe ce développement avec préoccupation. Tandis que le nombre de décès ou d'accidents graves diminue régulièrement dans le domaine du trafic motorisé, les usagers de la petite reine sont confrontés à une réalité bien différente. « Le nombre de décès de cyclistes sur nos routes est trop élevé : cela doit changer », affirme Matthias Aebischer, président de PRO VELO Suisse. « Nous avons besoin de meilleures voies cyclables. » En effet, l'amélioration et le développement des infrastructures cyclables constitue le meilleur moyen de prévention. L'aménagement de voies cyclables qui ne tiendraient pas compte des frontières cantonales ou communales garantirait plus de sécurité et contribuerait sensiblement à la diminution du nombre d'accidents.

C'est pour cette raison que PRO VELO Suisse a lancé, en collaboration avec d'autres organisations, l'initiative vélo. Le contre-projet direct à celle-ci a été définitivement accepté aujourd'hui par le Parlement. Pour PRO VELO Suisse, un article constitutionnel sur le vélo permettra d'améliorer la sécurité pour tous les cyclistes et utilisateurs de vélos électriques en Suisse. La faîtière des cyclistes lance toutefois d'ores et déjà un appel aux cantons, villes et communes, qui devront participer activement à cette dynamique en investissant dans des infrastructures cyclistes sûres.

Pour plus d'informations

Matthias Aebischer, Conseiller national, Président PRO VELO Suisse, 079 607 17 30
Bettina Maeschli, Adjointe au secrétaire général PRO VELO Suisse, 076 412 33 35

PRO VELO Suisse est l'association faîtière de défense des intérêts des cyclistes. Elle regroupe 40 associations régionales actives au niveau local et 34'000 membres individuels.
www.pro-velo.ch